



Commission  
des titres d'ingénieur

**Complément de l'avis n° 2017/01-03  
relatif à l'accréditation de l'Institut supérieur aquitain du  
bâtiment et des travaux publics (ISA-BTP)  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet de la demande**

*Rapport intermédiaire demandé le 11 janvier 2017 dans l'avis n° 2017/01-03 :*

*L'établissement établira un rapport intermédiaire portant sur les suivis des recommandations exprimées, tout particulièrement en ce qui concerne la matrice des compétences, le supplément au diplôme et la lisibilité internationale des outils de communication.*

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut supérieur aquitain du bâtiment et des travaux publics,
- Vu la note de synthèse établie par William LIS, membre de la CTI
- Vu la proposition de prise d'acte exprimée par le Bureau de la Commission lors de la réunion du 2 avril 2019,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 16 avril 2019.

La présidente  
Elisabeth CREPON